Trois ouvriers tamponnés par un train

A MONS-EN-BARŒUL

L'UN D'EUX EST TUÉ

Hier vers onze heures trois quart, un terrible accident s'est produit sur la voie de chemin de fer de Lille à La Madeleine, au delà du Pont du Lion-d'Or, sur les vastes chantiers de la gare de triage, à proximité de la nouvelle passerelle, qui doit relier Rouges-Barres à Mons-en-Barœul.

De nombreux ouvriers sont occupés à cet endroit, à l'installation de voies nouvelles.

Une quinzaine d'entre eux transportaient, à l'heure indiquée, des outils dont ils avaient besoin pour procéder à la pose d'un rail, lie marchaient l'un derrière l'autre, dans l'intervalle de deux voies, quand soudain surgit l'express 7.263 allant de Tourcoing à Hirson. Douze ouvriers parvinrent à se garer, mais les trois autres furent accrochés par la locomotive. Deux disparurent sous les roues du convoi, le troisième fut renversé, mais échappa à l'écrasement.

On retira les deux malheureux après le passage du train, ils étaient dans un état épouvantable.

L'un, Abraham Plockyne, âgé de 20 ans, avait le corps sectionné au niveau du bassin, suivant une ligne allant de la cuisse droite au sommet de la hanche gauche, horrible blessure d'où s'échappaient des flots de sang et les entrailles. Le malheureux n'expira qu'un quart d'heure plus tard.

L'autre blessé, nommé Alfred Hoden, âgé de 30 ans, avait l'avant-bras coupé près du coude et les orteils du pied gauche sectionnés.

Le troisième, Maurice Jillles, 20 ans, avait le corps couvert de contusions et se plaignait, en outre, de douleurs internes. Il fut reconduit à son domicile en voiture d'ambulance, après avoir reçu les soins des docteurs Bouret, Cardon et du pharmacien Gilbert, qu'on était allé prévenir.

Les trois ouvriers étaient tous domiciliés à Renescore ; Hoden était marié et père d'un jeune enfant ; il a été transporté d'urgence, dans un état très grave, à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Une enquête a été ouverte par M. Thisse, commissaire de surveillance administrative et par MM. Victor, ingénieur de la voie et Cieren, chef de district.

Le cadavre mutilé de Plockyne a été transporté à la Mairie de Mons-en-Barœul.

Une perle plus grosse que l'huître

On lit dans le « Travailleur » de samedi, 2e page, 1re colonne, sous la signature du citoyen Henri Ghesquière, que l' « Internationale » compte à présent « plusieurs millions d'hommes des deux sexes... »

Des hermaphrodites, quoi !

La démission du maire de Prémesques

M. le comte d'Hespel, maire de Prémesques, n'est pas un révolutionnaire. Il se plaît pas, cependant, aux cléricaux renforcés que renferme son Conseil et il lui refusèrent leurs voix, lors de la désignation des délégués sénatoriaux.

M. le comte d'Hespel a donné sa démission de maire et de conseiller municipal.

Dans les filatures d'Armentières-Houplines

Lundi matin, le personnel de la filature Prouvost et Cie, avait repris le travail.

A midi, la grève a recommencé.

La situation n'est pas changée pour les autres usines en grève.

La Fête des Écoles

A ARRAS

Favorisée par un temps splendide, la sixième fête des écoles a obtenu un plein succès, tout à l'honneur des dévoués organisateurs qui avaient assumé la charge de sa préparation ; de l'Harmonie du Commerce, qui, comme chaque année, prêtait à ces réjouissances scolaires son gracieux concours ; des élèves-maîtres et maîtresses des Ecoles normales, qui interprétèrent avec goût les divers morceaux figurant au programme ; du maître Audemars, dont la science et le dévouement sont au-dessus de tout éloge.

Après l'exécution de la « Marseillaise », brillamment enlevée par l'Harmonie du Commerce et le chant du « Régiment de Sambre et Meuse », que les élèves des écoles, dirigés par M. Lévêque, détaillèrent avec un remarquable ensemble, commencèrent les exercices de gymnastique. Les mouvements, réglés par le distingué professeur Audemars, ont mis en relief, avec applaudissements d'un public nombreux et sympathique, la grâce, la souplesse et la vigueur de nos enfants des écoles.

Tous nos compliments aux charmantes élèves de Mme Delansorne, à l'orchestre de l'Ecole normale, qui, sous la direction de M. Basin, élève-maître, a superbement exécuté « Si j'étais Roi », et aux élèves maîtresses qui ont chanté avec un parfait sentiment des nuances, les deux chœurs : « Poèmes des Fleurs » et « Hymne aux Morts pour la Patrie ».

Ce fut, en somme, une fête charmante que celle qui se donna dimanche en Rieta, et qui ne le cède à ses devancières, ni par la composition du programme, ni par l'instruction et la bonne volonté parfaite des jeunes exécutants.

EXPOSITION INTERNATIONALE de LYON
Mai-Novembre 1914

Carnet du Lecteur

NÉCROLOGIE

A Cysoing. — Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mlle Palmyre Delpouille, dans sa 19e année, fille du sympathique maire de Cysoing, à qui nous présentons nos plus sincères sentiments de condoléances.

LILLE

Exposition d'Horticulture

AU PALAIS-RAMEAU

Nous donnons ci-après le palmarès de cette exposition :

Prix d'honneur. — Grande médaille d'Or offerte par le Roi des Belges. — M. Fanyau, propriétaire à Hellemmes (M. Clévorty, jardinier chef). — Médailles d'or de la Ville de Lille : M. Boulemy-Decroix, propriétaire à Lannoy — Société anonyme horticole Yproise. — Grandes médailles d'or de cent francs de la Société d'Horticulture : M. Mulnard, horticulteur à Lille. — M. Marquant, jardinier chez M. Albert Motte, à Croix. — Médaille de vermeil du Ministère de l'Agriculture : MM. Grolez frères, pépiniéristes à Ronchin. — Objet d'art avec félicitations du jury : Le Jardin Botanique de la ville de Lille (M. Bédéné, directeur.

1re section. — *Roses et fleurs diverses de saison coupées.* — Médaille d'or grand module avec félicitations : Société anonyme horticole Yproise. — Médailles d'or grand module : M. Dutlou à Iver-Buchu, pour son œillets. — M. Mayeux, horticulteur à Wattignies, pour ses fleurs de saison. — Médaille d'or petit module : MM. Grolez, pépiniéristes à Ronchin, pour leur lot de roses. — M. Rigole, horticulteur à Lille, pour son lot de roses et fleurs de saison. — Médailles de vermeil grand module : M. Bétencourt, jardinier chez M. Duriez, à Seclin, pour son lot de roses. — M. Delobel, horticulteur à Lomme, idem. — M. Desreumeaux, propriétaire à Lille, idem. — M. Morquant, jardinier chez M. Albert Motte, à Croix, pour ses présentations florales. — Médailles de vermeil de 1re classe : M. Deplanque, jardinier chez M. Fontaine, à Marcq, pour son lot de roses. — M. Schoonaert, jardinier chez M. Petit-Loridon, à Roubaix, pour ses corbeilles de roses. — Médailles de vermeil de 2e classe : M. Morel, rosiériste à Béthune, pour son lot de roses. — M. Salembier, jardinier chez Mme Delerue, à Mons-en-Barœul, pour son lot de roses. — Médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture : M. Lecocq, propriétaire à La Madeleine, pour son lot de roses. — Médaille d'argent de 1re classe : M. Bétencourt, jardinier chez M. Duriez, à Seclin, pour son lot de fleurs de saison. — M. Druart, jardinier chez M. Delos, à Ronchin, pour ses corbeilles de roses. — M. Quérardelle, horticulteur à Lambersart, pour son lot de pois de senteur.

2e section. — *Orchidées et plantes de serre.* — Médaille d'or grand module de 100 francs avec félicitations. — M. Fanyau, propriétaire à Hellemmes, pour son lot d'orchidées. — Médaille d'argrand module de 75 fr. M. Maillard, orchidophile à St-André, pour son lot d'orchidées. — Médaille d'or grand module de 50 fr., avec félicitations : MM. Duchesne et Lanthoine, orchidophiles à Wattermaël, pour leur lot d'orchidées. — Médaille d'or grand module avec félicitations : M. Boulemy-Decroix, propriétaire à Lannoy, pour sa présentation de fougères et plantes de serres : M. Mulnard, horticulteur à Lille, pour sa présentation de caladiums. — Médailles d'or grand module : M. Delobel, horticulteur à Lomme, pour un lot de plantes ornementales. — M. Mulnard, horticulteur à Lille, pour un lot de plantes de serre. — M. Rygole, horticulteur à Lille, pour un lot de plantes ornementales. — Médailles d'or petit module : M. Deputt, jardinier chez M. Nuytten, à Lambersart, pour un lot de begonia rex. — M. Divoire, jardinier chez Mme Alfred Thirez, à Lille, pour un lot de crotons. — M. Fanyau, propriétaire à Hellemmes, pour un lot d'anthuriums et pour un lot de bégonias rex. — Médaille de vermeil grand module avec félicitations : M. Bernard, jardinier chez M. Ernest Roussel, à Roubaix, pour un lot de plantes de serre et plantes fleuries — Médailles de vermeil grand module : M. Cornélis, horticulteur à Lille, pour un lot de dracocenas — M. Divoire, jardinier chez M. Alfred Thirez, à Lille, pour un lot de caladiums.

3e section. — *Plantes fleuries. Légumes. Engrais et insecticides.* — Médaille d'or grand module avec félicitations : M. Marquant, jardinier chez M. Alb. Motte, à Croix, pour un lot de clarkias. — Médaille d'or grand module : M. Deputt, jardinier chez M. Nuytten, à Lambersart, pour un lot de pois de senteur en pots. — Médailles d'or petit module avec félicitations : M. Rygole, horticulteur à Lille, pour un lot de géraniums. — Médaille d'or petit module : M. Cornélis, horticulteur à Lille, pour un lot de liliums. — Médailles de vermeil grand module : M. Delahaye, horticulteur à Marcq, pour un lot d'hortensias. — M. Delobel, horticulteur à Lomme, pour un lot d'hortensias — M. Vervoort, jardinier chez Mme St-Léger, à Verlinghem, pour un lot de plantes fleuries. — Médailles de vermeil de 2e classe : M. Calliloux, horticulteur à Comines, pour un lot d'hortensias. — M. Rygole, horticulteur à Lille, pour un lot de liliums. — Médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture : M. Deputt, jardinier chez M. Nuytten, à Lambersart, pour un lot de pétunias.

Médailles d'argent de 1re classe : M. Callier, horticulteur à Wasquehal, pour un lot de géraniums. — M. Horeman, horticulteur à La Madeleine, pour une présentation de jardin. — M. Leclercq, jardinier-chef au château de Prémesques, pour un lot de légumes et fèves. — Médailles d'argent de 2e classe : M. Bétencourt, jardinier chez M. Durier, à Seclin, pour un lot de fruits et légumes. — M. Woussen, jardinier chez M. Wulvéryck, à Lille, pour un lot de légumes. — M. Caron, jardinier aux mines de Courrières, pour un lot de légumes. — M. Woussen, jardinier chez M. Wulvéryck, à Lille, pour un lot de bégonias et pétunias. — Diplômes de médailles d'or : Société anonyme des Etablissements Verbière, à La Madeleine, pour ses engrais. — Comptoir parisien d'engrais et produits chimiques. — M. Dhotty, horticulteur à Wasquehal, pour insecticide. — Diplômes de médailles d'argent : M. Woussen, jardinier chez M. Wulvéryck, à Lille, pour une laitue nouvelle. — Express-pompe (M. Dulhil, représentant à Lille). — M. Vandevannet, d'Haubourdin, pour une roche. — M. Outhil, à Lille, pour un produit végétal. — Diplôme de médaille d'or et médaille de bronze du Ministère de l'Agriculture : M. Cazé, du Musée d'Histoire Naturelle, à Lille, pour une présentation de biologie d'insectes.

LA CONFIANCE EST UN CHAPEAU A LARGE BORD...

M. Meulemans, 54 ans, demeurant rue du Faubourg-des-Postes prolongée, à Loos, se rendait, dimanche après-midi, à un jardin qu'il possède au faubourg du Sud, lorsqu'il rencontra en sieur Célestin Boulanger, jardinier, qu'il avait déjà employé et en qui il avait pleine confiance. Il emmena donc cet individu avec lui, jusqu'en son potager. Et pendant que M. Meulemans travaillait à sa terre, l'ami de rencontre en profita pour « filer à l'anglaise » en emportant son gilet dont l'une des poches contenait 50 francs. M. Meulemans s'en aperçut bientôt et porta plainte ; depuis lors il prétend que la confiance est un chapeau à large bord... Nous le pensons avec lui.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

Auto contre cycliste

Hier après-midi, vers 3 heures, M. Marcel Delleny, 17 ans, demeurant 29, rue d'Iéna, pédalait à bicyclette, boulevard Papin, lorsque, à la hauteur du n° 22 de cette artère, il fut renversé par l'auto de M. Crespelle, constructeur, 52, rue des Valenciennes, que conduisait le chauffeur Henri Tellry. Projeté sur le sol, le malheureux cycliste se blessa grièvement à la tête et aux genoux. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, il fut reconduit en auto à son domicile.

Voiture contre... harrage foraine

Hier matin, vers 9 heures 15, une voiture de la maison Gelles, entrepreneur de transports à Halluin, et qui était conduite par le sieur Henri Rémy, a renversé... une barraque foraine installée place du Vieux-Marché-aux-Chevaux. Comme bien on le pense, le fragile édifice résista peu au choc, et toute la vaisselle qu'il contenait, en ses rayons et son étalage fut réduite en miettes. Le propriétaire, M. Delaby, lorain, habitant Lévin, sera dédommagé par M. Gelles, et, de ce fait, il n'y aura pas de plainte.

SAVON PRINCESSE MAKOKO
Méfiez-vous des imitations, n° 344. V. VAISSIER

POUR LES ASSISES

Le sieur Verpoel, ouvrier tisserand, à Tourcoing, qui, on s'en souvient, jeta dans le canal de cette ville l'enfant que sa maîtresse venait de mettre au monde, comparaîtra, très probablement, devant les prochaines assises. Le dossier de cette affaire a, en effet, été adressé, hier, par M. Delalé, juge d'instruction, à la Chambre des mises en accusation.

20 litres de boisson délicieuse pour 12 sous sont obtenus avec l'ANTÉSITE en Vente Pharmacies et Epiceries. H. PERROT à Verres (Eure) str. P. 1 fr. éch. à dév. parfums

A l'instruction

— M. Filisire, juge d'instruction, renvoie devant le Tribunal correctionnel, à l'audience du 4 juillet, les sieurs Noël Bonnier, 29 ans, journalier ; Marceau Renard, 22 ans, manœuvre ; Emile Bourgogne, 20 ans, camelot, et la femme Marie Poupart, 44 ans, cabaretière, qui, il y a un mois, dérobèrent de la ferraille à l'usine de la Société Métallurgique Lilloise et des balles de coton à la filature Weiss, à Lesquin. Dans cette affaire, deux inculpés ont bénéficié d'un non-lieu, et ce sont les sieurs Edouard Dutordoir, 39 ans, ferblantier, et André Huloir, 25 ans, plombier.

— D'autre part, M. Delalé, juge d'instruction, renvoie devant le Tribunal correctionnel, à l'audience du 4 juillet, les sieurs François Bône, 20 ans, manœuvre, et Julien Bostœn, 20 ans, journalier, habitant tous deux Marcq-en-Barœul, qui, à plusieurs reprises, volèrent des lapins et des poules dans les fermes des environs de Lille.

— Il en sera de même pour le sieur Joseph Devolère, 55 ans, journalier, à Croix, qui déroba de la laine dans un des magasins de la Société Anonyme de l'Alma, de Roubaix.

— Enfin, le magistrat renvoie à l'audience du 4 juillet du même Tribunal, le sieur Georges Kaint, 58 ans, demeurant à Wattrelos, qui, le 12 mai dernier, fut arrêté à Lille, sur un tramway, alors qu'il transportait un colis respectable de tabac étranger.

Savons THÉRY Recommandés
SAVONS A LA VIOLETTE.
SAVONS A L'EAU DE COLOGNE.
SAVONS A LA PEAU D'ESPAGNE.
SAVON A L'ACIDE BORIQUE.
SAVON A LA GLYCERINE.
SAVON AU PANAMA.
SAVON AU GOUDRON.
SAVON AU GOUDRON ET PANAMA.
SAVON AU TRYMOL.
SAVON ACIDE PHENIQUE et SUBLIME.
SAVON AU CAMPHRE.
SAVON A LA PIERRE PONCE.
50 Centimes le Pain
2153

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Association Amicale des Anciens Élèves de l'École primaire supérieure de Lille (Ecole Franklin)

« L'Amicale Franklin » organise pour le dimanche 12 juillet prochain, au Kursaal de Lille, à 3 heures et demie, une grande fête de famille, littéraire et artistique, à laquelle elle se fait un plaisir d'inviter tous ses membres. Cette fête est organisée au bénéfice des Œuvres de l'Association et de l'Œuvre de protection des Ecoles maternelles publiques « L'Aida Enfantine ».

Le programme comportera l'audition des marches militaires anciennes et l'interprétation, en costumes du temps, des chansons militaires françaises à travers les âges.

Les places pourront être retenues à l'avance, moyennant 0 fr. 50 par personne, au siège de l'Association (Ecole Franklin, 6, boulevard Louis XIV), le dimanche 5 juillet, de 9 heures à midi et le lundi 6 juillet, de 6 heures à 8 heures du soir.

LIQUEUR CORDIAL-MÉDOC

ROUBAIX

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 1914

Programme :

Vient de paraître le programme ci-dessous, rédigé par les soins de la Mairie :

La Fête sera annoncée par des salves d'artillerie. Une distribution extraordinaire de secours aux indigents du Bureau de bienfaisance aura lieu ainsi qu'un supplément à l'ordinaire des pensionnaires des Hospices. — Un concours de pigeons voyageurs sera organisé par les Fédérations Colombophiles de la Ville. Prix : Objets d'art.

A 7 heures du matin, 10 concours de Pinsons, 250 fr. de prix en espèces. — Jeux populaires dans tous les quartiers de la Ville.

De 8 à 10 heures, Courses vélocipédiques au Parc de Barbieux. 500 fr. de prix en espèces. La Fanfare du Nord-Touriste se fera entendre pendant cette fête.

A 9 heures, Concours de chant et de déclamation, 1000 francs de prix en espèces seront attribués à ces divers concours. — Salle Facon, Grande-Rue : division d'excellence lyrique ; section d'honneur de la Division d'excellence ; Division d'honneur ; Dans lyrique ; Section lyrique de danses et demoiselles ; 1re division de chanteurs à voix.

Salle Sainte-Cécile, rue St-Georges, division d'excellence, comique ; amateurs et professionnels ; section d'honneur de la Division d'excellence ; division d'honneur des Comiques ; Duos comiques.

Salle de la Coopérative « La Paix », première division lyrique ; première division, Section comique de genre et grimes.

Salle Artistique, rue des Champs : division d'excellence de déclamation dramatique et comique ; division d'honneur ; 1re division dramatique et comique ; Section de dames et demoiselles, récits dramatiques et monologues.

Une affiche spéciale donnera le détail et le règlement des concours. — Les inscriptions sont reçues à la Mairie (Bureau des Archives) tous les jours ouvrables de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.

A 9 heures, au Boulevard de Paris, formation du défilé des élèves des écoles communales de filles et de garçons.

A 9 heures ½, sur la Grande Place : mouvement d'ensemble par les élèves de l'Institut Turgot. Défilé des élèves des écoles communales de filles et de garçons. Les pupilles de la Société municipale de gymnastique « La Roubaisienne » formeront la tête de ce défilé. L'Ecole de tir et d'instruction militaire des Associations d'anciens élèves des écoles publiques de Roubaix prendra part à ce défilé.

A l'issue du défilé, exécution d'une cantate par 1200 élèves des écoles communales de filles et de garçons, sous la direction de l'auteur M. Octave Isoré, directeur d'écoles à Roubaix, avec accompagnement de la musique municipale « La Grande Harmonie », directeur M. J. Koasul.

Après l'exécution de la cantate, réception à l'Hôtel de Ville des instituteurs et institutrices. — Distribution de gâteaux dans les écoles communales de filles et de garçons. — Concours de tir organisé par la Fédération des Associations d'anciens élèves des écoles publiques de Roubaix. 200 fr. de prix en espèces. — Concours de tir à l'arc au berceau organisé par la Fédération amicale des archers de Roubaix. 100 fr. de prix en espèces.

A 11 heures précises, défilé du cortège. — Formation du cortège : Place Carnot.

Itinéraire : rues du Pile, de Condé, du Tilleul, de Lannoy, place de la Liberté, Grande-Rue et Grande-Place.

A l'issue du cortège, sur le kiosque de la Grande Place, la Grande Harmonie exécutera quelques morceaux de son répertoire sous la direction de M. Julien Koasul.

A midi, à l'Hôtel de Ville, réception des délégations des Sociétés. — Vins d'honneur

A 15 heures, entre les ponts du Beau-Chêne et Salembier, concours de pêche. 200 fr. de prix en espèces. — Les inscriptions sont reçues au siège de la Société organisatrice « Les Acharnés Pêcheurs », rue de l'Alma, 189, chez M. Léon Renard. — La distribution des prix aura lieu chez M. Joseph Dervaux, 112, rue Pierre-de-Roubaix, siège des « Joyeux Pêcheurs Roubaisiens ».

A 15 heures, à la jonction de l'ancien et du nouveau canal, boulevard Gambetta, Chasse aux Canards et au cochon.

Les inscriptions sont reçues chez M. Julien Colpaert, 1, quai de Wattrelos. — La Société de Trompettes « Les Enfants du Nord » prêtera son concours.

De 15 heures ½ à 18 heures, place de la Fraternité, lancement de ballons pilotes et sujets grotesques par M. Bergeron, aéronaute.

L'Harmonie du Moulin se fera entendre pendant cette fête.

A 16 heures ½, place du Progrès, fête de gymnastique organisée par la Société d'Anciennes, avec le concours de la Philharmonique du Jean Ghislain.

A 17 heures, place du Fontenoy : Fête de gymnastique organisée par la Société Municipale « La Roubaisienne ». — La Fanfare Delattre prêtera son concours.

A 17 heures, place du Travail, fête de gymnastique organisée par la Société « L'Avenir ». — L'Harmonie du Fresnoy se fera entendre pendant cette fête.

De 17 à 20 heures, place d'Amiens, concert organisé par la Grande Fanfare, les Mélomanes Roubaisiens et la Fanfare du Cul-de-Four.

A 18 heures, place de la Fraternité, ascension aérostatique par M. Bergeron, qui montera un ballon de 1640 mètres. — Distribution de 500 gâteaux aux enfants. — Le produit des entrées dans l'enclos (à raison de 0,25 l'une) sera versé à l'Œuvre des Colonies de vacances scolaires. — L'Harmonie du Moulin prêtera son concours.

A partir de 21 heures, grande concerts publics au kiosque de la Grande-Place et au Square Pierre-Catteau.

1° Grande-Place, par la Grande Harmonie et la Cécilie Roubaisienne ; 2° Square Pierre-Catteau, par la Concordia-Harmonie et l'Union des Travailleurs.

De 21 heures à minuit, grands bals populaires dans les divers quartiers de la ville : 1° Angle des rues Lefontaine et de Beval ; 2° Angle des rues de la Vigne et Lacroix ; 3° Forêt d'Hulluch ; 4° Angle des rues de la Basse-Masure et de Flandre ; 5° Angle des rues d'Alger et de la Conférence ; 6° Angle des rues de la Perche et de Croix ; 7° Angle des rues Darbo et de Tourcoing ; 8° Place des Trois-Ponts ; 9° Angle du Fort Fresez et de la rue Jacquart ; 10° Place Faidherbe ; 11° Angle des rues de Solférino et de Rome ; 12° Place de la Liberté ; 13° Devant la fontaine des Trois-Grâces, boulevard Gambetta. — A l'issue du concert de la Grande-Place, grand feu d'artifice tiré par M. De Buer, artificier. — Illuminations à giorno, au gaz et à l'électricité au Square Pierre-Catteau, à la Grande-Place et aux bals populaires.

Les débits de boissons pourront rester ouverts durant la nuit du 14 au 15 juillet. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer les façades de leurs maisons.

***

Les sociétés diverses d'armes, nautiques, d'archers, d'arbolétriers, de pêcheurs et de boulistes sont invitées à prendre part au cortège de la Fête Nationale. Vingt primes de vingt francs chacune seront livrées au sort entre ces sociétés qui devront compter chacune un minimum de 20 membres.

Les adhésions devront parvenir à la mairie avant le 3 juillet prochain.

PORT D'ARME PROHIBÉE

Les agents cyclistes Caron et Mercier, passant rue de Tourcoing, ont mis en état d'arrestation, dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3 heures, un rattacheur, Gustave Cauterman, 27 ans, demeurant rue de la Guinguette, 13.

Cauterman avait attiré par ses allures, l'attention des policiers qui le fouillèrent et le trouvèrent porteur d'un couteau à cran d'arrêt. Celui-ci sera poursuivi pour port d'arme prohibée.

MORT EN SORTANT DU CIMETIÈRE

M. François-Xavier Schmidt, âgé de 34 ans, d'origine lilloise, et habitant rue de Mouvaux, 17 bis, s'était rendu au cimetière communal, à la tombe de sa femme. Au moment où il passait rue Ampère, venant de sortir du champ de repos, il s'affaissa soudain.

Relevé aussitôt par des passants, M. Schmidt fut transporté au café formant l'angle de la rue Ampère, près du canal, où il reçut des soins empressés, mais inutiles, car il expira avant l'arrivée d'un docteur mandé en toute hâte.

Le praticien déclara en arrivant que l'infortuné avait succombé à une lésion cardiaque. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

JAMBE FRACTURÉE

Albert Lefèvre, 15 ans, au service de M. Cruman, bourrier, rue d'Inkermann, 61, était à cette, a fait une chute en passant au boulevard Gambetta. Il s'est fracturé la jambe droite. Transporté par des passants dans un estaminet voisin, le jeune homme y reçut les soins du docteur Bertard, qui l'a fait admettre à la Fraternité.

UNE FÊTE EN L'HONNEUR DU MAITRE J.-J. WEERTS

L'association des anciens élèves de l'Ecole nationale des Arts Industriels, pour fêter la nomination au grade du commandeur de la Légion d'honneur de son éminent président, M. J.-J. Weerts, a pris l'initiative d'une manifestation grandiose pour fêter dignement un tel événement.

L'organisation s'élabore actuellement.

OUTRAGES A UN AGENT DE POLICE

Un journalier, Auguste Byet, domicilié, 9, rue de Babylone, a été mis en état d'arrestation et écroué au dépôt de sûreté du 2e arrondissement, pour avoir, rue Newton, outragé l'agent de police Lambin, dans l'exercice de ses fonctions.

ARRIVÉE EN GARE DE ROUBAIX DE LA DÉPOUILLE MORTELLE DU CAVALIER ACHILLE LECLERCQ, TUÉ AU MAROC.

Dans notre numéro d'hier, nous annoncions que les restes mortels de notre concitoyen Achille Leclercq, du 5e escadron du train des équipages, tué, en service commandé, au Maroc, étaient arrivés dans le port du Havre, ramenés par le steamer « Gard » de la Compagnie Générale Transatlantique.

La dépouille de ce brave est parvenue en gare de Roubaix dans la soirée de dimanche.

Les obsèques solennelles auront lieu mercredi à 15 heures.

Le départ du cortège se fera de la gare.

LE CONCERT D'ÉTÉ DE LA GRANDE HARMONIE

Le concert d'été offert par notre harmonie municipale à ses membres honoraires et à leurs familles aura lieu le dimanche 12 juillet, à 17 heures, au square Pierre Catteau.

MORT DE M. DUMORTIER-GUIGNET, MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Dans l'après-midi de lundi, est décédé en son domicile, rue du Pays, M. Dumortier-Guignet, membre de la Chambre de Commerce, chevalier de la Légion d'honneur.

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE

M. Ch. Deriot, de Nice, vient d'adresser au maire de Roubaix et pour les pauvres de notre ville, un don de cinq cents francs, en souvenir de son parent, M. Henri Delrue, décédé récemment.

ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUT TURGOT

La fête annuelle d'été a eu lieu samedi soir, au Casino-Palace et a obtenu un très grand succès tant au point de vue de la parfaite organisation qu'au point de vue de la variété et de la richesse des costumes. La tâche du jury ne fut pas commode et malgré la difficulté, les nombreux prix furent très heureusement attribués. La fête se prolongea jusqu'au matin et les Turgotins se séparèrent enchantés d'une aussi belle réunion.

TOURCOING

La Manifestation de Dimanche

L'heure tardive à laquelle a été terminée la grandiose manifestation de dimanche au Gymnase Municipal, à Tourcoing, en l'honneur de M. Dron, nous a empêché de donner tous les développements que nous aurions voulu fournir à nos lecteurs.

Quel que organisée à la hâte, au dernier moment, cette manifestation qui a eu un immense succès, restera comme une des plus belles manifestations de la démocratie tourquenoise consciente et reconnaissante ; consciente de sa force et reconnaissante envers l'homme qui, depuis 30 ans, toujours sur la brèche, se sacrifie pour ses semblables et se dévoue pour la République.

« Nous avons vécu aujourd'hui, disaient après la manifestation, de vieux compagnons de lutte de M. Dron, des heures délicieuses qui nous ont rappelé l'enthousiasme que provoquèrent les premières victoires républicaines sur la réaction considérée bien longtemps comme invincible. »

Le nouveau sénateur peut être fier.

Acclamé à Lille le 21 juin, il fut magnifiquement fêté à Tourcoing le 28.

Les retentissantes acclamations, les bravos enthousiastes et le cri de «Vive Dron !» mille fois répété par une multitude heureuse de saluer l'homme intègre, le républicain éprouvé, le chef aimé et dévoué dédommagent M. Dron des attaques odieuses auxquelles il est continuellement en butte de la part d'adversaires haineux et de parti-pris.

La manifestation de dimanche marque le réveil du Parti républicain à Tourcoing.

La victoire du 21 a été pour tous un vibrant coup de clairon qui a entraîné les hésitants et rallié les troupes qui paraissaient désorganisées, et reconstitué la grande armée républicaine pour les luttes futures.

C'est avec joie que nous enregistrons ce résultat. Ce résultat nous le devons à l'union de tous les républicains. Les orateurs qui ont pris la parole dimanche dernier l'ont d'ailleurs affirmé hautement.

Cette union qui a eu lieu à Lille, se continuera à Tourcoing, et comme le disait M. Loridon : « Les machinistes des jésuites rouges et des jésuites noirs n'auront pas d'effet ».

C'est le sentiment qu'avaient les républicains après la manifestation de dimanche.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Tourcoing se réunira vendredi prochain à 3 heures et demie du soir. Voici l'ordre du jour :

Comptes des dépenses imprévues. — Comptes administratif du Maire et de gestion du receveur municipal pour 1913. — Reports de droit au budget supplémentaire de 1914 : Emploi. — Budget supplémentaire communal de 1914. — Bureau de Bienfaisance : Comptes administratif et gestion pour 1913 ; Budget supplémentaire pour 1914 ; Assurance contre l'incendie : Avenant. — Hospices : Comptes administratif et de gestion du receveur pour 1913 ; Budget supplémentaire pour 1914 ; Aliénation d'une parcelle de terrain, rue de Flocon — Collège de jeunes filles : Internat et External. Comptes d'administration et compte de gestion du receveur municipal pour 1913 ; Budget supplémentaire pour 1914. — Services sanitaires : Médecins divers. — Usine Pont Scalbert : Travaux de préparation préliminaire ; Participation au 2e concours national ; Subventions. — Location d'un immeuble contenant rue des Conditionnements : Réfection du toit. — Condition Publique : Assurance du personnel contre les accidents du travail. — Sapeurs-Pompiers : Modification du cadre des officiers. — Service municipal de désinfection : Réorganisation. — Hôtel de Ville : Réfection du pavage de la galerie de gauche du rez-de-chaussée. — Collège de jeunes filles : Aménagement d'une nouvelle buanderie. — Ecole de garçons de Blanc-Seau : Agrandissement du préau et travaux divers. — Ecole de filles rue des Orphelines : Démolition du bâtiment vers rue et construction de nouvelles classes. — Patronage de jeunes filles de la Blanche-Porte : Transformation de la salle des fêtes. — Terrains de jeux rues du Chêne-Houpline et du Congo : Construction de préaux. — Postes, Télégraphes et Téléphones : Construction d'un bureau téléphonique. — Voirie : Cessions de terrains à la voie publique ; Rétablissement d'un passage supérieur au Tilleul et création d'une gare de dépôt au Cymbale ; Acquisitions de terrains ; Accords amiables ; Rétrocession ; Règlement des honoraires des aux intermédiaires. — Usine d'électricité : Etablissement d'un poste de transformation au Point Central. — Musées : Dons ; Communication ; Acquisition d'un tableau ; Marché. — Repos hebdomadaire : Dérogation. — Retraites ouvrières et paysannes : Commission de revision des listes des assurés ; Recouvrement. — Caisse municipale de retraites : Liquidation de pensions. — Ecole des Arts et Métiers de Lille : Demande de bourse de l'Etat ; Avis. — Service sanitaire : Soutiens de famille ; Demandes d'allocation ; Demande de secours d'encouragement. — Assistance aux femmes en couches : Application de la loi du 17 juin 1913. — Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables : Application de la loi du 14 juillet 1905. — Assistance aux familles nombreuses : Application de la loi du 14 juillet 1913.

Pas mal !

Nous lisons dans un journal socialiste, à la première et deuxième pages, plus ou moins radical à la Chronique de Tourcoing, le compte rendu d'une réunion socialiste tenue à Tourcoing, samedi, compte rendu se terminant ainsi :

« En fin de séance, le citoyen Ingheto déclara que tous les moyens sont bons pour arriver au pouvoir et que les candidats socialistes ne devaient pas se préoccuper d'où leur viendrait leurs voix, pourvu que le succès couronne leurs efforts.

« Ces déclarations furent accueillies plutôt fraîchement par les auditeurs composés en grande partie de braves ouvriers qui se figuraient avoir voté pour l'un des leurs aux élections dernières. »

Sans commentaires !

ECOLE INDUSTRIELLE DE TOURCOING

Les élèves et anciens élèves de l'Ecole industrielle sont priés d'assister aux funérailles de M. Eugène Jourdain, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing et de la commission administrative de l'Ecole industrielle, qui auront lieu au Tilleul, Saint-Christophe, le mercredi 1er juillet, à 10 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Gare, 17.

DANS LA POLICE

Nous apprenons la nomination comme brigadiers de police de MM. Théodore Mathieu, Mathieu, et comme sous-brigadiers, de MM. Lepers, Martin, Louis Dujardin et Jules Dujardin.

LES SUITES D'UNE DISCUSSION

Deseck Henri, 25 ans, homme de peine, demeurant rue Charles-Wattines, 76, se prit de querelle hier avec un de ses camarades d'atelier, pris de l'usine Masurel Frères, rue de Paris. La discussion s'envenimant un peu, des agents furent requis.

Deseck Henri fut trouvé porteur d'un coup de poing américain.

Un procès-verbal a été dressé contre lui.

ELLE GARDE LE DÉPOT ET PRENDS LA FUITE

Le dimanche 21 juin, Mme Germaine Castelain, 38 ans, cabaretière, rue du Tilleul, 17, confiait à une de ses logeuses, Anna Duverghe, âgée de 20 ans, une somme de 100 francs pour la garde dans sa chambre jusqu'au lendemain. Le lundi matin, Anna Duverghe, au lieu de restituer le dépôt à sa propriétaire, prit la fuite non seulement en emportant les 100 francs, mais encore une robe, une chemise, un jupon et un pantalon appartenant à la cabaretière.

Prévenu du départ de cette fille, M. Leulant, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête qui a permis d'établir qu'Anna Duverghe est d'origine belge et qu'elle s'était réfugiée à Audenarde.

Un procès-verbal a été rédigé pour abus de confiance.

GACHE, IL VOIT VENIR LE VOLEUR

M. Scarbel André, entrepreneur de maçonnerie, rue de la Marlière, 79, constatait que depuis quelque temps, des briques et du ciment disparaissaient d'une maison en construction rue de Wetz.

M. Scarbel résolut de surveiller afin de trouver celui qui se permettait de lui dérober son bien. Samedi dernier, il se cacha derrière une haie. A peine était-il dans sa cachette qu'il vit entrer dans le chantier un certain Holvoet Camille, 37 ans, plâtrier, demeurant rue de la Marlière. Ce dernier portait à la main un sac et une truelle.

Appréhendé et interrogé, le voleur reconnut qu'il venait prendre du mortier.

M. Scarbel n'a pas porté plainte. Un procès-verbal a été néanmoins dressé contre Holvoet.

AU CIMETIÈRE

Les membres de la société des boules, établie chez M. Debeulle, 18, rue des Phalempins, et de la société d'épargne, établie chez M. Ch. Leman, rue des Phalempins, se sont rendus au cimetière, dimanche, en tête, pour rendre un d